

CHAMPIONNAT NATIONAL de RUGBY à 7

Cadettes - Juniors Filles

Du 1 au 3 avril 2020 à DOUAI 59



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277, rue Saint Jacques
75240 PARIS Cedex 05
Tel : 01 44 41 48 52



RENSEIGNEMENTS GENERAUX ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	<p>Le mercredi 01/04/20 au Lycée SAINT-JEAN 246 rue SAINT-JEAN 59500 Douai.</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 16h00 au gymnase SAINT-JEAN ARENA, vérifications administratives, licences etc.. - 18h00 amphithéâtre sœur Emmanuelle, présentation des équipes, tirage au sort des poules et réunion technique. - 19h00 apéritif dans la salle annexe de l'amphithéâtre.
DELEGUES SPORTIFS	<p>Yohan Charlot : 0661667249 Thierry Horb</p>
REFERENT INSTITUTION SAINT-JEAN	<p>Bertrand Renault : 0634828532</p>
REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL	
CONTACT ORGANISATEUR	<p>Olivier Bisiaux : 0662863518</p>
RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL	<p>Bruno Gaudefrin ou LNR</p>
TRESORIER DE LA COMPETITION	<p>Thierry Deprez : 0777950177 Courriel : directeur@ugsel59c.fr</p>
LIEUX DES COMPETITIONS	<p>Stade Demeny rue de Ferin 59500 Douai Responsable Pascal Dagnélias</p>
PRESENTATION DES EQUIPES	<p style="text-align: center;">Bérénice Bucar</p> <p>Chaque établissement sera mis à contribution afin de réaliser une présentation originale de son équipe. Vous enverrez par mail une vidéo de 30secondes maximum afin de vous présenter, situation géographique, historique de votre AS, cri de guerre etc... Soyez inventives mesdemoiselles !!! Cette vidéo sera à envoyer par courriel à l'adresse suivante : bucarb@stjean-douai.fr date butoir le 16/03/20 après cette date vous ne ferez pas partie de la présentation, ce serait dommage...</p>

HEBERGEMENT

ATTENTION INFORMATION IMPORTANTE :

LA MEME SEMAINE SE DEROULERA A DOUAI LE PASSAGE DE DIFFERENTS CONCOURS CAPES ET AGREGATION. NE TRAINEZ PAS POUR RESERVER VOS HÔTELS.

Nous avons sollicité les hôtels les plus proches du lycée St-Jean et du stade Demeny à 15mn tout au plus.

Hotel Restaurant Campanile Douai-Cuincy

Rue Maximilien Robespierre - 59553 Cuincy

Tél : + 33.(0)3.27.96.97.00 - Fax : + 33.(0)3.27.98.98.93

manager.douai.cuincy@campanile.fr

25 chambres tain 2 personnes .79 EUROS (petit déjeuner inclus) taxe de séjour = 1,32 euros

HOTEL KYRIAD DOUAI DECHY

Z.A.C du Luc - Rue Barak Obama

59187 DECHY

Tél : 03 59 43 51 00

Fax : 03 59 43 51 51

manager.douai.dechy@kyriad.fr www.kyriad.com

27 chambres de 2 lits séparés. 88 euros (petit déjeuner inclus) taxe séjour = 1,32 euros

B&B HOTEL Douai Parc des expos Cuincy

Rue Antoine Blondel 59553 Cuincy

A proximité Gayant EXPO

Adresse GPS : Rue Antoine Blondel 59553 Cuincy

25 chambres double (un grand lit) au tarif de 47 euros,

- 9 chambres familiales 1 grand lit + 2 lits individuels au tarif de 60 euros,

- 2 chambres familiales 4 lits individuels au tarif de 60 euros,

- 4 chambres twin 2 lits individuels au tarif de 47 euros

Le petit déjeuner est à 6.85 euros buffet à volonté,

Taxe de séjour à 0.99euros par jour et par personne

Hôtel Première Classe Douai Cuincy

rue Maximilien Robespierre

Accès Antoine Blondel

59553 CUINCY

Tél: + 33.3.27.98.99.87

Fax: + 33.3.27.98.98.90

33 euros la chambre par jour

*14 chambres avec trois lits de 1 personne(dont un superposé) pouvant accueillir 42 personnes

*18 chambres avec un grand lit de 2 personnes+ 1 lit de 1 personne superposé pouvant accueillir 36 personnes

*22 chambres avec un grand lit pouvant accueillir 44 personnes.

Le petit déjeuner est à 5.90 euros

Taxe de séjour à 0.88 par jour et par personne

Les prix ont été négociés par Yohan Charlot de SAINT-JEAN. N'hésitez pas le rappeler à votre interlocuteur.

RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> - Mercredi 01/04 au soir le repas sera pris au self de l'établissement, coût par personne 9,50 euros. <p>Les petits déjeuners seront pris dans les hôtels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 02/04 au midi un barbecue sera proposé sur le lieu de la compétition au stade Demeny ou au self de l'établissement coût par personne 8 euros. - Jeudi soir le repas sera pris au self de l'établissement coût par personne, 9,50 euros. - Vendredi midi un sachet repas sera distribué coût par personne 6,10 euros.
DROITS D'ENGAGEMENT	Par joueur (y compris les jeunes officiels également joueurs) : 12€.
PRIMES KILOMETRIQUES	Remboursées à tous les participants sur la base du taux en vigueur (0,02 € par kilomètre et par jeune déplacé). Elles seront versées dans le courant de l'année scolaire suivante par l'UGSEL Nationale.
PREMIER SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux. (prise en compte particulière pour le rugby). Une antenne de la sécurité civile sera présente, ainsi que des kinés et osthéos.
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels-encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle. Chaque équipe dira une phrase, qu'ils auront composée ou trouvée, sur les valeurs qu'ils prônent lors de ce championnat national.
CADEAU SOUVENIR	Chaque participant se verra remettre un tee-shirt. Le logo a été créé par un élève du collège St-Jean suite à un concours. Le lauréat du concours donnera le coup d'envoi de la finale.
ANIMATIONS	Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du jeudi 2 avril.
ACCES ET STATIONNEMENT	Le lycée St-Jean est un établissement de centre-ville, donc grosses difficultés de stationnement. (nous conseillons de stationner sur la place du Barlet, c'est gratuit !) Au stade Demeny le stationnement est possible pour des navettes 9 places (il y a un petit parking), par contre les bus ne pourront pas stationner, ils déposeront les équipes et se stationneront à la place du Barlet à Douai à 5mn.
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.
BALLONS	Chaque équipe fournira un ballon pour le match, le jeune officiel choisira le ballon T4 retenu.

ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2019 – 2020 parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org). Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité. (visibles sur le site national)
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : page suivante)
LICENCES	Article 7 des Règlements Généraux : présentation de la licence sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être présentée sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL nationale . Commission des réclamations en référence à article 28.3
ARBITRAGE ET JEUNES OFFICIELS	L'arbitrage sera assuré par les jeunes arbitres qui font partie des équipes ou/et issues du stage national, et /ou de la ligue ou du comité organisateur conformément à l'article 7 des règlements des sports collectifs Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille, (élite et promotionnel) et les Juniors Garçons (filière promotionnelle) et cadets - Juniors garçons Foot (filière élite) doit présenter un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial, super-territorial (ex superrégion) ou national UGSEL ou par un diplôme fédéral. Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée. En Junior Garçon (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié suite à un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible. Pour toutes les catégories sauf JG Elite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes. Le non-dépôt en début de tournoi national entraine automatiquement match perdu pour l'équipe concernée. Cette caution est restituée en fin de championnat si le jeune officiel a répondu aux exigences réglementaires. Les jeunes officiels recevront un maillot spécifique pour être identifiés dans leur fonction.
TENUE	Doit être en conformité avec l'article 10 des règlements généraux - en particulier numérotation des maillots, nom de l'établissement sur les maillots et publicité qui ne doit pas dépasser la taille d'un format A5 (21x10)
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Elle se déroulera selon l'article 3 des règlements généraux de sports collectifs, c'est-à-dire en fonction du nombre d'équipes engagées, de la filière et des règlements spécifiques de chaque sport.



Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org